

Paris, le 22 mai 2018

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT EN FORMATION DE CICA

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 22 MAI 2018

Vu les articles L. 2511-10 et L. 2511-24 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Les trente membres en exercice du Conseil d'Arrondissement ont été convoqués individuellement par voie dématérialisée (ODS) en date du 16 mai 2018 publiée par affichage à la Mairie le même jour.

Le Conseil d'arrondissement s'est réuni le 22 mai 2018 en salle des mariages en présence des représentants d'associations adhérentes au Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement sous la présidence de Madame Carine PETIT, Maire du 14e arrondissement.

Membres présents :

M. Didier ANTONELLI, Mme Agnès BERTRAND, M. Amine BOUABBAS, Mme Catherine CHEVALIER, M. Cédric GRUNENWALD, Mme Élisabeth GUY DUBOIS, Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Mme Sylvie LEKIN, M. Bertrand LESAIN, M. Florentin LETISSIER, M. Nicolas LIEBAULT, Mme Carine PETIT, Mme Danièle POURTAUD, M. Hermano SANCHES RUIVO, Mme Mélody TONOLLI,

Excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Mme Marianne AUFFRET,
M. Eric AZIERE,
M. Hervé BÉGUÉ,
Mme Célia BLAUJEL,
Mme Marie Claire CARRERE-GEE,
M. Pascal CHERKI,
Mme Catherine CHEVALLIER,
Mme Marie-Laure DAUCHEZ,
Mme Caroline MECARY,
M. Étienne MERCIER,
M. Cyril MOURIN,
Mme Olivia POLSKI,
M. Armand RENARD,
M. Patrick VIRY,

L'ordre du jour a porté sur :

Les seniors

La séance est ouverte par Madame la Maire à 18h00.

Mme PETIT - Bonsoir. Je vous propose de commencer notre réunion du CICA dont la thématique recouvre de nombreuses réalités différentes, et des besoins divers en termes de politiques publiques et de projets associatifs : les seniors dans notre arrondissement.

Je suis accompagnée par certains de mes adjoints, notamment Didier Antonelli, en charge de la co-animation du CICA et Élisabeth Guy-Dubois, en charge des questions du suivi des politiques en direction des seniors.

Plusieurs intervenants sont prévus ; je vous propose de leur laisser la parole, puis, nous engagerons un échange entre associations, public et Conseillers d'arrondissement.

Je donne la parole à Alice Lavolé de la Résidence-Club de Montsouris.

Mme LAVOLÉ - Je suis Alice Lavolé, directrice de la Résidence-Club de Montsouris. C'est une toute petite structure, l'un des plus petits établissements de Paris. Sa taille humaine est très appréciée de nos résidents et de leurs familles. Grâce à une prise en charge spécifique, nous arrivons à répondre à leurs besoins.

La problématique que nous rencontrons est la distance entre le domicile et l'entrée en EHPAD, l'accompagnement des résidents ainsi que la collaboration public/privé. En effet, la distance persiste entre les EHPAD publics et les EHPAD privés.

Ma volonté est de mettre en place des actions afin de collaborer tous ensemble et de répondre aux besoins de chacun, aussi bien à domicile qu'en établissement.

Mme PETIT - Patricia Michel, pour l'association « As de Cœur ».

Mme MICHEL - Je vais être un peu formelle mais je préfère lire ce que j'ai écrit.

Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir de venir ici présenter l'association « As de Cœur » dont je vous avais donné les premiers élans en 2013.

L'association As de Cœur a été créée le 4 janvier 2014 sous l'impulsion de deux habitantes de l'arrondissement, actrices en insertion socio-culturelle auprès de publics sensibles : Madame Farana Mansoor, anthropologue de formation, et moi-même, issue de l'événementiel. Son objet est l'organisation et le soutien d'actions artistiques et culturelles auprès et avec des publics sensibles ou en fragilité sociale par leur âge, un handicap, une origine, une situation de vie...

En 2013, j'évoquais en mairie la Semaine bleue dédiée aux seniors et aux retraités, qui, même si elle existe depuis 1951 sur le territoire national, était méconnue dans notre arrondissement. Je suggérais ce projet d'une exposition artistique réunissant des talents de seniors du 14^e. Pour cela j'ai lancé un appel à participation, en affichage de rue, par voie de publication municipale, auprès des bailleurs sociaux, des maisons de retraite publiques et privées, auprès de tout établissement en lien avec des seniors : le Centre d'action sociale de la Ville de Paris, le « Clic Émeraude », ou d'autres lieux d'accueil comme la résidence des Paralysés de France rue Lebouis, où nous avons découvert un magnifique atelier d'arts plastiques, avec des productions extraordinaires de résidents passionnés ; l'accueil de jour de l'Association « Notre Dame de Bon Secours » a également été sollicité, puisqu'il propose à ceux qui le fréquentent un atelier d'art thérapie très joyeux trois après-midis par semaine. Puis d'année en année, ce fut aussi l'association « Personimages » ou encore « le Foyer Sainte-Thérèse » avenue Denfert-Rochereau.

En octobre 2014 s'est donc tenue la première édition de cette exposition au centre culturel Maurice Noguès, Porte de Vanves, avec cinquante seniors de tous horizons, qui donnaient à voir une œuvre choisie de leur travail. Toutes les techniques étaient bienvenues. Avec un vernissage festif et dense, ce furent plus de trois-cents personnes qui sont venues visiter cette première exposition. Une semaine seulement, avec en préambule dans ce centre socio-culturel du quartier politique de la Ville, nous avons prévu une projection des œuvres aux jeunes qui le fréquentent, afin de les informer, et

l'ensemble a été très bien respecté, révélé, revendiqué. Merci encore à la directrice de l'époque, Lise Joseph, et à son équipe.

Dans le même temps, en 2014, nous étions à la rencontre des plus jeunes au collège Giacometti, où nous avons organisé l'exposition de trois artistes seniors du 14^e (de la Porte de Vanves), dont Madame Paule GECIL, une femme engagée, féministe et communiste, qui, depuis, expose seule, notamment dans le hall de la mairie, pour le « Mois engagé de l'égalité femmes hommes », ainsi que Fabrice Burdese-TKI, artiste plasticien, engagé sur les droits de l'Homme, de la Femme et de l'environnement. Cette exposition avait donné lieu à des interviews d'élèves de sixième et de cinquième au CDI, et reste un vibrant souvenir pour nos artistes.

L'association « As de Cœur » n'a pas vocation à avoir un lieu car nous souhaitons, justement, investir des lieux, pour l'instant des lieux publics et dédiés : en 2015, l'exposition à la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs Broussais, en 2016, la Galerie du Montparnasse et la Galerie des Artistes à Vavin, en 2017, à nouveau la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs Broussais.

Fidèles à nos engagements, cet épisode donne lieu chaque année à des temps de rencontres et d'échanges avec d'autres acteurs du 14^e. Nous avons inventé un forum des seniors en clôture de la première exposition au centre socioculturel Maurice Noguès avec 12 associations œuvrant vers les seniors, ainsi qu'une scène ouverte où se sont succédés nos aînés : poètes, lecteurs, comédiens, pratiquant de Chi Kung ou de gymnastique. Ou encore, l'an passé à la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs, une projection de dessins animés de l'illustrateur senior de l'arrondissement, André Dahan, qui exposait avec nous, pour des enfants du quartier que nous avons invités à l'occasion. Ou encore une séance de Tai chi avec Sandra Cross, une jeune femme extraordinaire qui intervient à l'accueil de jour de « Notre-Dame de Bon secours » pour des séances de Chi-Kung. Du Kumi-Uchi, un art martial accessible à tous, était également proposé.

Plus de 170 seniors ont participé à nos expositions depuis 2014 ; ils y ont invité famille, amis, voisins, leurs commerçants, parfois leur coiffeur ou leur aide à domicile. Les retombées ont été formidables et c'est désormais un rendez-vous attendu.

Cette année, pour la cinquième édition, nous avons sollicité la salle des fêtes de la mairie et nous envisageons un programme tout aussi chaleureux et dynamique.

L'association « As de cœur » couvre d'autres actions artistiques, comme l'exposition « Hors les Murs » en juin 2015 dans la jolie rue Prévost-Paradol, avec douze artistes du quartier, dont trois jeunes étudiants en art ; en 2017, pour le Quatorz'art, une exposition des œuvres de la Résidence des Paralysés de France dans le jardin public attenant, avec le soutien de la mairie, ou encore en août 2017, l'exposition « Vibrations Textiles », une collective autour de l'art textile, qui s'est tenue à la Galerie du Montparnasse (30 artistes autour du textile, 1 000 visiteurs, un vrai succès). Elle se tiendra encore cette année, nous vous remercions de nous avoir accordé sur commission cette galerie exceptionnelle.

Pour revenir sur le sujet des seniors, depuis le 2 mai dernier jusqu'au 30 juin, c'est à la maison de retraite Sainte-Monique, 66 rue des Plantes, que se tient l'exposition « Dames de cœur », avec 14 femmes artistes habitantes du 14^e, en situation de vie différente, car elles sont seniors, en situation de handicap physique ou psychique (ou pas). C'est assez émouvant pour moi car nous le vivons en ce moment et ce qui se passe est extraordinaire. Je pense à Sandia, retraitée, qui réalise des fleurs en tissu, qui expose avec nous depuis l'an passé ; d'origine sri lankaise, elle est assez isolée, et déprimait avant de reprendre le goût de la création. La maison Sainte-Monique est ouverte à tous ; chaque dimanche et jour férié, s'y tient un spectacle musical. Chacun peut y assister, vous tous, nous tous, avec vos amis, vos compagnons, vos voisins. L'accueil y est remarquable. Il faut y aller avec les enfants, c'est formidable.

Le « Géant des Beaux-arts » est partenaire de nos événements ; nous avons reçu du matériel pour proposer des ateliers avec nos artistes. Les dates sont programmées et diffusées par la Maison de la Vie Associative.

Au-delà de la forme, ce que je souhaite ici faire valoir est le fond : l'éthique qui nous mène, le bon sens surtout, la rencontre, l'échange, le partage, la bienveillance assurément. Comme le disait André Malraux, « *L'art est le plus court chemin d'un homme à un autre homme* ». « As de cœur » en a fait sa devise et son faire-valoir.

Je suis présidente, mais surtout coordinatrice, par un riche passif professionnel, une belle expérience d'organisation d'événements sociaux pour des entreprises de divers secteurs, et, depuis 2010, une expérience inédite, voire insolite, dans l'associatif du 14^e comme médiatrice socioculturelle au plus près des habitants, à la Régie de quartier Flora Tristan, notamment pour la Compagnie « Bouche à Bouche » et l'association « Œuvre Ensemble ».

Tout cela vous indique l'engagement modeste de notre association, aussi simple qu'énorme, vers des publics connus et reconnus. Notre point fort se tient aussi dans nos rencontres de personnes âgées pour parler d'art ; nous parlons de leur passion, d'un mode d'expression, de regards et d'échanges. Pour vous, les portes sont ouvertes ; pour eux, les seniors, elles s'ouvrent lorsque nous parlons d'art, et c'est formidable. Cela évoque la vie et tout s'enchaîne. Un lien se tisse inévitablement.

Nous avons remarqué l'isolement de nos seniors ; j'interviens souvent auprès de certains. La semaine dernière encore, auprès de femmes d'origine étrangère, qui vivent ici depuis des décennies, mais parce qu'elles ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture ou seulement l'expression, se renferment et pensent qu'elles ne peuvent pas se rendre dans certaines associations, que certaines activités ne sont pas pour elles. Des seniors qui ne fréquentent pas les instances sociales de leur quartier, qui ne lisent pas les publications municipales, qui ne s'informent pas, et ne connaissent pas de lieux d'activité, ni de lieux ressources accueillants et accessibles. D'autres ne se retrouvent qu'entre eux et expriment parfois des craintes à aller vers d'autres. Le CASVP me donnait les chiffres suivants : dans notre arrondissement, 24 578 habitants ont plus de 65 ans, dont 11 971 ont 75 ans et plus. Nous vivons forcément ensemble et nous pouvons imaginer de renforcer les liens et d'en créer d'autres. Nous aurons les uns et les autres, nos enfants compris, beaucoup à y gagner.

Depuis 2014, j'é mets le vœu d'un forum des seniors se tenant au minimum sur une semaine, la Semaine bleue par exemple, qui mêlerait différents sujets et talents, investirait des lieux inattendus. L'idéal serait un mois, comme le Mois extraordinaire, dédié aux personnes en situation de handicap.

Notre arrondissement a de belles ressources, des structures, et des acteurs dynamiques. Il y a de quoi faire. J'ai soumis cette idée lors de notre réunion de préparation à ce CICA. J'ai été invitée à travailler sur la proposition au travers d'un vœu que nous vous soumettrons prochainement.

Applaudissements.

Mme PETIT - Je passe la parole à l'association « Florimont ».

M. MOTEL - Bonjour ; l'association Florimont gère depuis deux ans un deuxième espace, en plus du Château Ouvrier, qui s'appelle l'Espace Maindron. Nous y gérons les activités de 22 associations, en sus de celles présentes au Château Ouvrier.

Nous avons été alertés sur le fait que dans l'ensemble d'immeubles où est situé l'Espace Maindron, la Cité de l'Eure, habitaient 314 personnes âgées, la plupart du temps isolées : personnes ayant beaucoup de mal à s'intégrer dans la vie sociale du quartier. Il nous a semblé évident que nous devons faire quelque chose. Le projet a mûri, car ce n'était pas le type de publics sur lesquels nous travaillions

depuis des années, mais nous avons été convaincus qu'il fallait essayer d'apporter quelques réponses.

Ce projet a démarré à l'occasion du dernier forum senior de novembre 2017, sous le nom du Club sénior Maindron. Danielle Rain va nous détailler ses principales propositions.

Mme Danielle RAIN - Dans cet espace, nous souhaitons surtout proposer un lieu convivial, avec des activités sportives et de bien-être, des activités de service, comme des échanges entre habitants, avec l'Accorderie, des réparations d'objets du quotidien avec Repair Café. Nous aidons également ces personnes dans leurs formalités en ligne et nous leur proposons des services d'écrivain public.

En parallèle, nous proposons des activités sportives adaptées aux séniors. Nous organisons des événements festifs tout au long de l'année : le prochain sera le 31 mai, autour d'un repas partagé de 12h00 à 14h00.

M. MOTEL - Les perspectives de 2018 sont de développer la notoriété de ce Club sénior, et d'étoffer l'offre de services. Nous travaillons à ce que de nouvelles associations viennent nous rejoindre, pour proposer de nouvelles activités (gratuites ou payantes), de façon à ce que les personnes puissent trouver une palette qui corresponde à leur souhait.

La ludothèque, présente dans ce lieu, intervient tous les jeudis, des séances de jeu sont organisées. Elles ont conquis un public fidèle. Nous prévoyons d'y organiser des actions intergénérationnelles.

Nous interviendrons probablement à l'extérieur, à la demande de partenaires qui accueillent des personnes âgées, ainsi que leurs aidants ; c'est l'un des chantiers de 2018.

Nous avons également fait des propositions dans le cadre du Budget Participatif afin d'étendre les locaux de l'Espace Maindron et créer un véritable lieu de convivialité ; cette extension serait de l'ordre de 100 m2 et permettrait de créer ce lieu de convivialité qui manque encore. Cela créerait un pôle d'attraction pour la Cité de l'Eure, pour l'Espace Maindron et pour toutes les personnes du quartier.

Le projet était motivé par ces 314 personnes de la cité de l'Eure ; cependant, certaines personnes sont venues d'ailleurs. Bien évidemment, nous ne pratiquons pas d'ostracisme, et nous accueillons tout le monde, même si notre effort principal porte sur le public de la Cité de l'Eure.

Je voudrais ajouter un point qui nous paraît important : souvent, les propositions qui sont faites d'un lieu de convivialité, d'offres de services et d'événements, se font sur des lieux éparpillés. L'avantage de l'Espace Maindron est que tout est proposé et organisé sur place.

Mme RICHARD - Bonjour, je suis Catherine Richard, responsable de l'agence de maintien à domicile DOMIDOM Services. Nous intervenons dans le 14^e arrondissement, mais la structure travaille sur toute la France. Il s'agit d'une entreprise de services à la personne.

Les gens nous contactent, s'ils ont besoin d'être aidés, et nous allons à leur domicile afin d'évaluer leurs besoins et voir ce qu'il est possible de faire. Nous nous occupons également de la prise en charge financière. Mon équipe est constituée de 35 salariés.

Nous assurons tout ce qui concerne la dépendance : lever et coucher de la personne, transferts, aide à la toilette, préparation des repas, gardes de jour ou de nuit, aide à la vie quotidienne (ménage, courses, repassage), accompagnements à l'extérieur.

Nous suivons la personne en cas de besoins nouveaux ou de réajustements.

Le souci du maintien à domicile est que les gens n'osent pas demander de l'aide. Ils attendent souvent le dernier moment ; or, il est préférable de demander rapidement de l'aide en cas de souci, afin qu'ils puissent rester à domicile le plus longtemps possible.

Les personnes qui interviennent sont des professionnels de l'aide à domicile.

M. BENAMRANE - Nous étions très heureux de la façon dont cette réunion a été programmée. De nombreuses institutions et associations étaient intéressées ; nous les avons classées en trois grandes catégories : les structures d'accueil et d'hébergement (médicalisées ou non), les structures d'accompagnement de jour et les services rendus aux seniors, les structures pouvant apporter un certain confort (activités culturelles par exemple).

Nous avons essayé d'éviter les problèmes public/privé, chacun aspirant à être au service des seniors dans le 14^e.

Malheureusement (ou heureusement), la mairie de Paris a programmé aujourd'hui une journée sur le financement des EHPAD ; ainsi, certains, qui devaient intervenir, se sont excusés au dernier moment.

Mme GUY-DUBOIS - M. Naynaud est présent.

M. NAYNAUD. Je vais être bref sur la présentation des deux structures que je dirige ; ce sont des structures publiques, gérées par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris, et donc sous tutelle de la Ville de Paris.

Nous accueillons 218 résidents, dont 71 atteints de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés légers ou modérés. Nous n'avons pas d'unité en hébergement renforcé qui nécessite un travail particulier. Néanmoins, la résidence Julie Siegfried, située avenue Villemain comporte un étage dédié aux résidents issus de l'inter-secteur psychiatrique et qui sont stabilisés.

Nous offrons aujourd'hui une réponse de sortie des organisations sanitaires. Cela est peut-être dû à l'effet appartenance à la Ville de Paris, mais nous réalisons un travail nourri et constant avec des associations qui peuvent apporter du confort, et de la socialisation.

Je précise que nos partenariats ne sont pas exclusifs ; moi qui suis à la tête de ces deux établissements depuis juillet 2017, je n'ai jamais été promoteur d'un renfermement et je suis prêt à ouvrir mes projets, voire accueillir des résidents d'autres EHPAD, ou venant de foyers.

Nous allons mettre en place d'ici quelques jours le plan canicule, en accueillant des seniors qui n'ont pas la possibilité de se rafraîchir.

Nous nous situons avenue Villemain et rue Jacquier et je suis prêt à accueillir n'importe quel interlocuteur. Madame Neron-Rousset, la directrice adjointe aux soins, qui est également dans le réseau et les partenariats, se fera un plaisir de vous accueillir.

Je vais citer quelques associations :

- Association de soins palliatifs ASP, présente sur les deux EHPAD : elle a vocation à accompagner les résidents, sur le plan des contacts humains, pour des personnes en fin de vie ;
- L'Espace Didot, avec qui nous faisons des rencontres seniors-ville et seniors-EHPAD : chorales, temps de danse, jeux de société, créations artistiques, etc ;
- Nous avons également un partenariat avec de gros mécènes, telle la Fondation Pompidou, qui

organise des sorties de résidents à l'extérieur. Elle s'occupe du trajet et des aspects financiers. Je les remercie du fond du cœur ;

- « Les Petits Frères des Pauvres » ;

- La « Société Saint-Vincent-de-Paul » : qui pratique l'accompagnement individuel et se spécialise sur l'isolement ;

- L'Association « Parole de Chien », qui fait de la médiation animale ;

- Association « Art Zazou », qui organise des expositions pour mettre en valeur des artistes ;

- Association « Piano et compagnie », présente sur l'EHPAD Furtado, rue Jacquier, qui organise deux concerts par mois. Ce sont des répertoires de qualité, avec des musiciens professionnels, d'origine américaine ou anglo-saxonne.

Des actions locales individuelles sont également menées. Nous avons accueilli quelques personnes du 14^e ayant des choses à proposer : collages de serviettes, création de marionnettes...

Ma présentation est une preuve que les EHPAD publics ne sont pas fermés. Nous essayons d'organiser un marché bio ouvert à des jours particuliers, un peu comme une boutique itinérante, porté par une association qui promeut des personnes en réinsertion sociale, Interface ; elle propose à des personnes en quête de travail de tenir un marché avec des producteurs locaux. Je souhaiterais l'ouvrir aux habitants du quartier, tout en respectant les principes de sécurité.

J'ai oublié les expériences intergénérationnelles avec la crèche voisine Delbet, et l'école d'Ocagne.

Nous sommes inscrits dans le projet du Budget Participatif de la Ville de Paris pour accueillir des agrès sportifs, plutôt à destination des personnes à mobilité réduite.

Applaudissements.

Mme Cissé - Bonsoir. Je suis Madame Cissé, l'une des responsables de secteur d'un service de maintien à domicile, situé dans le 14^e arrondissement. Nous comptons environ 500 bénéficiaires sur Paris Sud. Nous avons également un relais sur Paris Nord et dans d'autres départements.

Nous faisons du maintien à domicile, avec des aides à domicile, auxiliaires de vie, aides-soignantes. Nous avons également un service de soins avec des infirmières.

Nous intervenons la nuit, à Paris et dans les Hauts de Seine.

En ce qui concerne le service d'aide à domicile, nous assurons la préparation de repas, les courses, le maintien du logement, l'accompagnement extérieur, de 8h00 à 20h00, du lundi au dimanche.

Pour les soins, nous intervenons entre 8h00 et 12h00 et entre 15h00 et 18h00. Un service de nuit prend le relais à partir de 20h00.

Mme PETIT - D'autres interventions sont-elles prévues ?

M. BENAMRANE - Non. Il y a des absents.

Mme GUY-DUBOIS - Merci au CICA pour l'organisation de cette soirée. Je suis très contente que ce CICA, sur le thème des seniors, se tienne. Il y a quelques mois, nous avons tenu un CICA sur le sujet du

handicap, dont j'ai également la responsabilité. J'avais été enchantée de voir que grâce à ce CICA, de nombreux liens s'étaient renforcés, voire créés. Cela permet d'organiser, pendant le mois du handicap qui va démarrer, une quarantaine de manifestations, grâce à des femmes et des hommes qui s'investissent, et ont pu se rencontrer et créer de nouveaux projets grâce à ce CICA.

J'émetts le vœu que ce soir, émergent des idées, et que des rencontres se fassent ou se renforcent.

Bravo et merci pour l'engagement au quotidien auprès de nos aînés.

M. LIEBAULT - Il faut en effet se féliciter de l'organisation de ce CICA sur un thème très important : les seniors. Il ne s'agit pas seulement d'une catégorie de la population, c'est l'avenir de tous. Une société où chacun n'anticipe pas sa fin de vie est aveugle.

Je voudrais revenir sur les EHPAD et sur les personnes les plus âgées et les plus dépendantes : ce public, en raison de sa fragilité, n'a pas de possibilité de se défendre lui-même, d'où l'importance de parler haut et fort pour défendre les intérêts et les conditions de vie de nos anciens.

Il y a une dizaine d'années, un plan grand âge avait prévu que d'ici dix ans il y aurait au sein de chaque EHPAD une personne encadrante pour une personne à encadrer. Nous sommes très loin du compte. Les soins se font un peu à la chaîne en raison du manque de personnel dans ces établissements ; cela peut constituer une sorte de maltraitance.

Certains encadrants n'ont pas les moyens de soigner ces personnes, qui se retrouvent sur des brancards aux urgences, dans des conditions inacceptables.

On observe aussi une situation d'inégalité entre les familles qui peuvent assurer le reste à charge des familles et celles qui ne le peuvent pas. Certaines familles se saignent aux quatre veines pour assurer un minimum de dignité à leurs parents et grands-parents.

Cela n'a pas été dit, mais l'on constate une baisse des dotations aux EHPAD ; la suppression des contrats aidés a aussi des conséquences importantes sur les EHPAD. Ces politiques d'austérité ont pour conséquence de renforcer la maltraitance des personnes âgées dépendantes.

Les personnels des EHPAD s'étaient mis en grève à Paris il y a quelque temps pour dénoncer les conditions d'accompagnement des personnes. Nous, élus communistes, avons soutenu ce mouvement et les avons rencontrés.

C'est l'ensemble des personnes âgées qui sont dans le collimateur des politiques libérales ; en effet, l'augmentation de la CSG pour les retraités pèse sur leur budget.

Je suis désolé de cette vision négative après les interventions positives ; cela ne gomme pas toute l'action menée par les associations. Je pense notamment aux activités intergénérationnelles qui mériteraient d'être développées ; nous sommes tous concernés par le vieillissement. Intégrer les personnes âgées à la vie de la société dans son ensemble est très important ; cela prépare les mentalités et cela permet un meilleur accompagnement.

On sait que certains quartiers, notamment dans le 14^e, comptent un pourcentage important de familles monoparentales. Les personnes âgées ont un rôle pour accompagner l'éducation des enfants, en soutien aux parents. Il faut donc multiplier ces lieux d'inter-génération au sein de la société.

Je suis adjoint en charge des affaires sociales ; certaines résidences-appartements gérées par le CASVP sont de plus en plus performantes, et sont de véritables lieux de vie. Nous pouvons nous féliciter de l'engagement de la Ville de Paris pour la modernisation et le bon fonctionnement de ces

établissements. Les restaurants Émeraude jouent également un rôle important pour l'alimentation des personnes âgées. Beaucoup de choses sont faites au niveau de la Ville ; malheureusement, la Ville de Paris n'est pas en dehors de la société et les politiques libérales menées au niveau national ont des conséquences, y compris sur la situation des personnes âgées dans l'arrondissement.

Applaudissements.

Mme DELCOURT GASSIN -Bonjour ; je suis représentante de l'association CASDAL 14 qui gère les centres d'animation du 14^e, le centre Vercingétorix et le centre Marc Sangnier. Cette association a été créée dans l'arrondissement. Ces centres sont ouverts à tous et proposent des activités de loisirs, culturelles, sportives, ainsi que des actions plus ponctuelles, des événements en fonction des besoins et des possibilités des centres.

Par rapport à la thématique des seniors, nous proposons des activités sur trois volets :

- Activités courantes des centres ouvertes à tous les publics. Nous avons peu de seniors et nous aimerions développer le côté intergénérationnel, à travers des rencontres, à travers une activité d'arts plastiques, ou une activité culturelle ou sportive. Je m'adresse aux associations, aux habitants ; les centres sont ouverts aux seniors ;

- Créer de nouvelles activités selon les besoins : une association ou un groupe de personnes peut venir au-devant des centres et avoir une réflexion autour d'une activité à créer, plus spécifiquement envers les seniors ;

- Nous disposons de locaux qui peuvent accueillir des événements : jeux, rencontres, lotos, ou autres.

Nous sommes ouverts à toutes ces possibilités et nous vous accueillons.

Mme LEKIN - Merci aux organisateurs du CICA d'avoir choisi ce thème. Vous avez tous exprimé ce que je ressens. Nicolas a parlé du côté le plus négatif des EHPAD ; je voudrais donner une note positive. Étant une ancienne associative et largement seniore (la doyenne du Conseil d'arrondissement), je voudrais parler de la présence importante des seniors, dans le 14^e, dans les associations, et le rôle qu'ils ont auprès de toutes les populations, que ce soit auprès d'autres seniors ou auprès d'enfants.

Nicolas l'a dit : les emplois aidés ont tendance à disparaître. Heureusement que les seniors sont là pour faire vivre les associations et s'occuper de tous ceux qui en ont besoin.

Je voudrais mettre l'accent sur quelque chose qui me touche beaucoup : dans nos grands immeubles, l'association « Florimont » en a parlé, beaucoup de personnes sont isolées. Un travail pourrait être fait auprès des bailleurs qui connaissent leurs locataires. Comme cela a été dit par DOMIDOM, tout le monde n'ose pas aller vers les autres. Une certaine population reste ainsi en retrait. Merci à Florimont pour ce qui a été fait pour la Cité de l'Eure et merci de ne pas mettre une frontière à Pernety. Il faudrait rechercher les personnes seules ; j'en vois partir, d'un seul coup. Je trouve cela tragique, dans un arrondissement comme le nôtre, très convivial, avec une vraie vie, où la mairie entretient cette vie avec vous tous. Je pense en effet que le monde associatif du 14^e est l'un des plus beaux de Paris. Je crois que c'est l'arrondissement qui compte le plus d'associations.

Je voudrais remercier les seniors pour leur présence et leur aide aux autres. Je remercie encore le CICA d'avoir choisi ce thème.

Applaudissements.

Mme PETIT - Merci Sylvie. Madame.

Mme WAKSMAN - Bonsoir. Je suis la présidente d'une association nouvellement créée, et établie dans le 14^e, qui s'appelle Un Deux Tiers. Nous sommes un collectif de médiateurs généralistes, médiation au sens gestion de conflits. Nous ne sommes pas spécialisés sur le grand âge mais notre collectif est composé de trois médiateurs qui se sont formés à l'écoute et l'accompagnement des sujets âgés. C'est à ce titre que je viens vous présenter brièvement notre association.

Nous promovons la médiation comme modalité de dialogue et de résolution à l'amiable des conflits. Nous intervenons surtout sur des conflits au travail et nous avons eu l'occasion d'intervenir dans des centres médico-sociaux et des EHPAD. Nous parlons des séniors, mais nous avons eu à accompagner des personnes qui accompagnent des séniors, et qui sont confrontées à des difficultés particulières. Elles sont très investies dans leur travail. Nous avons trouvé cela très riche de les accompagner.

Nous accompagnons des séniors dans le cadre de médiations de voisinage auxquelles nous participons. Je vous remercie, Madame, d'avoir évoqué le rôle des bailleurs ; en effet, dans des conflits de voisinage, nous sommes très souvent confrontés à des personnes très isolées, qui ne se sentent pas en sécurité chez elles, ce qui alimente les conflits et les tensions dans le voisinage.

Nous intervenons également dans des conflits d'ordre familial, où les questions de dépendance déchirent les fratries. Nous avons eu quelques cas de médiation successorale, qui sont très compliquées.

La place du senior dans la famille a changé, nous essayons de remettre du lien, remettre de la parole, là où très souvent, il n'y a plus que des silences très douloureux pour tous les membres de la famille.

Je voulais souligner que nous organisons des ateliers de formation sur l'écoute ; dans les EHPAD, le personnel soignant est très frustré de ne pas avoir le temps d'écouter, ou d'avoir une écoute uniquement tournée vers le diagnostic plutôt que vers l'accompagnement des personnes.

Nous venons d'arriver ; nous sommes sensibles à cette cause. Je vous remercie d'avoir organisé cette réunion sur cette population qui a toute sa place dans les conflits pour lesquels nous intervenons.

Applaudissements.

Mme BERTRAND - Quand on parle de senior, il est peut-être intéressant de savoir de qui l'on parle ; dans les magazines ou dans les publicités, cela commence à 50 ans. Pour les pouvoirs publics, les séniors sont les personnes de plus de 60-65 ans. L'entrée en EHPAD se fait, quant à elle, autour de 84 ans.

Ce qui est intéressant parmi les associations qui sont présentes, c'est qu'elles répondent, à différents niveaux, à des besoins et des demandes différentes. C'est cela qui fait la richesse de votre participation.

Je suis très sensibilisée par ce thème, pour deux raisons : la première est que je suis une grande défenseuse de tous les projets inter-générationnels, de par ma délégation aux affaires scolaires, d'autre part parce que j'ai moi-même dirigé des EHPAD en Ile-de-France il y a une quinzaine d'années. Je me souviens de deux projets que j'avais montés avec un lycée : le premier avec un professeur de lettres et des lycéens, qui étaient venus interviewer des personnes âgées dans mon établissement, et qui en avaient sorti un livre, intitulé « Histoires de vie ». Le deuxième était un atelier-cuisine organisé avec le centre de loisirs.

Quand on pratique les projets intergénérationnels, on voit que cela fonctionne bien. Sachez que je suis largement à votre disposition si vous avez des projets et que vous souhaitez avoir quelques facilités pour entrer dans les écoles, lycées et collèges du 14^e.

Mme PETIT - Merci. Madame.

Mme Carmen LAUNÉ - Je souhaite vous parler de deux sujets, l'un ayant été déjà abordé : le problème des personnes âgées à l'OPAC de Paris, en particulier le problème des réhabilitations. Je connais le sujet puisque j'ai été présidente d'associations de locataires pendant de nombreuses années, dans les 19^e, 13^e et 14^e arrondissements. Nous avons eu plusieurs cas à l'époque de M. Castagnou et nous n'avons jamais eu d'aide.

Je ne peux vous parler en détail du problème des réhabilitations ; ce serait très long. La majorité se passe très mal, et pour les personnes âgées, c'est une catastrophe. Cela précipite leur fin ; nous l'avons vécu sur plusieurs sites. Or, quand nous soulevons le sujet dans les conseils de quartier, c'était tabou. C'est un véritable sujet qu'il serait intéressant de prendre à bras le corps. Vous êtes concernés en tant qu'élus, en particulier les adjoints au logement.

Le second sujet concerne le milieu associatif. J'ai 74 ans ; je suis obligée, pour continuer mon activité, d'aller de l'autre côté de la frontière, où je n'ai pas le même accueil. Vous me connaissez, Madame Petit. J'ai vu aussi Madame Tonolli, Madame Bertrand. Il n'y a pas de répondant. J'attends toujours une réponse de Madame Tonolli -cela date de trois ans-. Je vois la dame de Vercingétorix ; j'ai envoyé des dossiers, je n'ai jamais eu de réponse.

Lorsque l'on contacte de grosses associations, qui font des choses merveilleuses, c'est toujours négatif, de manière très diverse. Au Château Ouvrier, on ne me parle pas, on ne me connaît pas, on ne sait même pas comment je m'appelle ; ils m'ont accueillie pendant trois mois il y a quelques années puis m'ont dit qu'il n'y avait plus de place. On sent qu'un certain public ne leur plait pas. Moi, j'ai un public de quartier. Cela veut dire quoi ? Nous sommes dans le 14^e, pas dans le 16^e, ou Neuilly ! Beaucoup de choses ne sont pas dites, mais je sens que par ma façon d'être, je suis automatiquement la vieille bourgeoise... ce que je ne suis pas. Vous l'êtes, vous. Nous pourrions, comme les Américains annoncer notre salaire. Cela éviterait de fantasmer sur l'autre, sur l'apparence de l'autre, qui est une spécificité française.

À 74 ans, je ne suis pas isolée, on m'isole ! Et je voudrais savoir pourquoi.

Je tiens à vous préciser que j'ai créé l'Association des Arts Denteliers ; cette activité rebute, alors que dans le Nord Pas-de-Calais et en Auvergne, cela fonctionne très bien. Dans tous les pays européens, c'est enseigné dans les écoles des Beaux-arts et dans les Académies d'art. Je fais des expositions internationales, mais en France, ce n'est pas possible.

Pour revenir au problème des personnes âgées dans les logements sociaux, vous avez les moyens de creuser la question et de faire une étude pour identifier les problèmes.

Quant au système associatif, il faudrait libérer la parole : que les gens se parlent, plutôt que se regarder en chien de faïence sans se connaître.

Applaudissements.

Mme DUQUENNE - Bonsoir. Je m'appelle Sylvie Duquenne. J'ai créé une association il y a quelques années. Nous sommes domiciliés à la Maison des Associations.

J'ai fait une reconversion professionnelle à l'âge de 50 ans ; j'aimais la danse et j'ai souhaité en faire mon activité et m'adresser au public des séniors, par la danse en ligne, c'est-à-dire le Madison et le Charleston. J'ai appelé cette association « Si, Séniors ! », parce que je souhaitais avoir une identité affirmée. Cette appellation est aussi en rapport avec une chanson de Dario Moreno, qui est un joli tchatcha, et qui dit : « *Eso es el amor, si señor* ».

Je m'adresse à un public de séniors ; nous proposons essentiellement de la danse. Quand on sort d'une activité professionnelle qui a beaucoup pris sa vie, et que l'on n'a plus d'enfants... excusez-moi, je suis émue.

Mme GUY-DUBOIS - Pendant que vous reprenez votre souffle, je voudrais témoigner : la première fois que je suis allée voir une manifestation de « Si, Séniors ! », la salle était pleine, et je me suis dit que je n'aurais pas tenu trois minutes, vu le rythme des danseurs.

Mme DUQUESNE - C'est une activité dynamique. Elle fait travailler le corps, le cerveau. C'est de la prévention d'Alzheimer.

Si vous passez du monde professionnel à rien, si vous n'avez pas préparé votre retraite, cela peut être le grand vide. Certaines amies, une fois à la retraite, m'ont dit « Je ne sers plus à rien, c'est la catastrophe. »

L'association regroupe un peu plus de 200 personnes, dont 95 % de femmes. Je ne sais pas où sont les messieurs ; peut-être savent-ils déjà danser ?

Notre association crée du lien social ; la danse muscle les mollets et le cerveau.

Applaudissements.

Mme PETIT - Merci. Il nous reste environ 20 minutes. Nous pouvons peut-être nous acheminer vers la conclusion de ce CICA en formulant quelques propositions. Je crois qu'une proposition de vœu a été travaillée par le bureau du CICA.

Mme GUY-DUBOIS - Je prends l'opportunité de l'intervention de la présidente de « Si, Séniors ! » pour rebondir sur un point qui n'a pas été évoquée : la question des jeunes séniors, ceux qui arrivent à la retraite, et qui se retrouvent désœuvrés, ou du moins pensent l'être. Or, il y a beaucoup de choses à faire dans le 14^e. Nous avons beaucoup d'associations : de l'aide aux devoirs, par exemple. Il existe l'association européenne des grands-parents dont le but est de proposer à des parents isolés des grands-parents de substitution pour les aider.

M. ANTONELLI - C'était un très beau CICA, avec énormément d'interventions, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Il nous faut continuer. Nous avons essayé de trouver des choses qui suivront ce CICA, notamment avec Annabelle Janodet, ici présente, la nouvelle responsable du développement associatif de l'arrondissement : nous allons vous proposer d'ici fin juin une rencontre avec toutes les associations intéressées par cette tranche d'âge assez large, pour que vous vous connaissiez entre vous, vous, les responsables associatifs. Quand on se connaît, on arrive à organiser ensemble des événements et des interactions entre associations. Il s'agit également d'aller vers quelque chose de plus élaboré concernant la Semaine bleue. Ce sont des pistes ; rien n'est défini. Ce sera à vous de déterminer ensemble ce qu'il y a à faire.

Nous vous donnerons dans la semaine une date de rendez-vous à la MVAC pour une rencontre. J'ai découvert ce soir des associations que je ne connaissais pas, ce qui est très positif. Nous devons essayer de travailler ensemble. Je suis toujours à votre écoute, et nous essayons au maximum de satisfaire vos demandes, que ce soit au niveau local, au niveau des subventions (bien que ce soit plus difficile), afin de former des événements dont vous avez l'idée.

À bientôt à la MVAC, avec toutes les associations qui se sentent concernées.

M. BENAMRANE - Merci. Je ne vais pas prendre plus de temps. Nous avons tous vu l'extraordinaire richesse de ce thème sur les seniors, qui concernera tout le monde tôt ou tard.

Les intervenants qui étaient absents auront peut-être l'occasion d'intervenir ultérieurement. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour monter ensemble un forum des aînés en 2019, en prenant le temps de le préparer.

Beaucoup d'associations et d'institutions travaillent ensemble ; il faut conserver ce besoin de travailler ensemble, et venir au niveau du CICA, qui est un mécanisme de concertation et de proposition. Il faudrait que dès la fin de cette réunion nous puissions nous retrouver, d'autant plus que la Maison des Associations nous donne désormais plus de facilités pour nous rencontrer, afin d'identifier des ateliers pour l'année prochaine. De nombreux domaines n'ont pas encore été effleurés.

Lorsque nous avons organisé le CICA sur le handicap, nous avons dit qu'il fallait en programmer un second parce que nous n'avions pas pris en compte tous les aspects du handicap (qui peut d'ailleurs toucher les seniors).

Il faudrait que les associations s'engagent ; vous qui êtes intervenus aujourd'hui, montrez votre disponibilité pour venir nous aider à monter ensemble des projets. Petit à petit, tous les thèmes vont finir par s'entrecroiser et créer un élan.

Nous avons une proposition pour la fin de l'année : le CADECS (Coordination des Associations de Développement Économique Culturel et Social) voudrait organiser, dans le 14^e, une réunion pour informer des fonctionnements et dysfonctionnements des CICA à Paris et à Lyon. Les associations du 14^e restent un modèle et ceux de Lyon et des autres arrondissements souhaitent s'informer sur cette réussite dans le 14^e.

Le prochain CICA portera sur le logement ; ce sera l'occasion de poursuivre le débat sur nos aînés. Merci à l'élu du logement qui nous a déjà reçus.

Mme PETIT - Quand nous le pouvons, nous essayons de lutter contre l'enfermement des personnes dans des cases : un équipement pour les bébés, un équipement pour les ados, un équipement pour les très âgés... Nous essayons de faire en sorte que cela se traduise dans les lieux, que les lieux soient partagés. Vous avez tous montré à travers vos expériences et vos projets que l'on arrive à faire en sorte que tous les habitants, quel que soit leur âge, se rencontrent dans un même lieu. Cela répond à la problématique que nous nous sommes tous posée ce soir : plus on prévient, plus on vit ensemble tout au long de la vie, plus il y a ces moments de rencontre et de partage, plus c'est ensuite naturel, parce que l'on est mieux accompagné, mieux renseigné. Les différents accès au droit sont rendus beaucoup plus accessibles.

Quand on fait venir une école ou une crèche dans un EHPAD ou inversement, cela fonctionne. Quand on ouvre sur le quartier un petit marché bio, cela fonctionne aussi. Que l'on ait 40 ans, 6 ans ou 17 ans, il ne faut pas avoir peur d'aller dans des endroits réservés à des personnes âgées, et inversement.

Quand on a l'opportunité de construire un équipement public dans le futur quartier Saint-Vincent-de-Paul, on le conçoit de cette manière : tout au long de la journée, tout au long de la semaine, tout au long des saisons et tout au long des âges de la vie, il faut pouvoir accéder à une partie commune de l'équipement. Des enfants pourront faire de la musique dans le cadre de leur scolarité, mais il peut très bien y avoir des moments où la musique est partagée. Nous essayons de faire cela, et vous avez montré que vous le faisiez. Il faut passer à un niveau supérieur.

Demain nous avons une réunion de travail ; en effet, avec Monsieur TALGUEN, directeur du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris -qui est là- nous nous sommes rendu compte que parfois les clubs seniors de l'avenue Georges Lafenestre et de la rue de Ridder, n'arrivaient pas à répondre à la demande (de yoga, de gym ou de peinture). Le centre d'animation Paris Anim' n'est pas loin du club sénior de l'avenue Georges Lafenestre ; or, à partir de 17h00, certains locaux du club sénior ne sont

pas utilisés, alors que nous sommes très souvent sollicités par des associations sportives qui ont besoin de créneaux pour des salles. Nous allons donc essayer de créer cette mutualisation, tout en donnant du sens à ce que nous faisons. L'idée est de partager un même projet et une même programmation sur les lieux.

Un autre CICA avait été très utile ; il portait sur le numérique. Les démarches numériques sont de plus en plus demandées et il est nécessaire d'en faciliter l'accès. La situation devient aberrante : tous les services publics dématérialisent leurs démarches, mais personne n'a pensé qu'il fallait accompagner certaines personnes, moi la première.

Saisissez-vous collectivement, en lien avec les directions de la Ville qui travaillent sur ces questions, avec le CASVP, avec les directions des clubs seniors, des temps qui existent, avant d'organiser un plus grand forum.

Avec Elisabeth et Monsieur TALGUEN, nous avons essayé de faire évoluer le moment traditionnel de fin d'année lors duquel les boîtes de chocolat sont distribuées. Ce sont 4 000 habitants de notre arrondissement qui viennent récupérer leur boîte de chocolats. Nous nous sommes dit que nous pouvions en profiter pour les informer de ce qui existait.

Avec Annabelle Janodet, avec les équipes de Monsieur TALGUEN, et les associations volontaires, il serait bon de renforcer ce moment du forum. Préparez-le.

Merci, Nicolas, d'avoir rappelé la problématique de l'isolement et la problématique de la précarité, qui touchent les personnes âgées. Nous nous en sommes rendu compte avec Amine BOUABBAS : au moment du passage à la retraite, on observe une perte de revenus, et de plus en plus de personnes de 60-65 ans viennent faire une demande de logement social. Cela n'était pas flagrant auparavant.

Je vous remercie. Le prochain CICA aura lieu en octobre portera sur le thème du logement..

M. BENAMRANE - Je voudrais rendre hommage à une association : la Résidence Bon Secours, qui nous a accueillis, qui a fait le secrétariat, qui a mobilisé les associations, mais qui malheureusement n'est pas là ce soir. J'espère que d'autres associations feront la même chose pour les prochains CICA.

Mme PETIT - Nous reprendrons la suite de la soirée à 20h00 avec le Conseil d'arrondissement. Je remercie tous ceux qui ont travaillé pour ce CICA et tous ceux qui travaillent au quotidien dans les projets et structures que nous avons cités.

Je rappelle qu'à partir de ce soir s'ouvre le premier Festival du Cinéma du 14^e. La clôture sera une comédie musicale réalisée par le collègue Giacometti dans le cadre de son projet Erasmus Plus.

Merci pour votre présence et pour votre écoute.

La séance est levée à 19h40.